

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°7 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 05 mars 2022 au local de l'association ABRIS, à Casseneuil.

La séance est ouverte à 16 h 30.

Sont présents : Gaston BOSC, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD. Claude GUÉRIN a participé par audioconférence.

Le Conseil d'Administration remercie Gérard FILLLOL et l'association ABRIS pour la mise à disposition du local.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Résumé des rencontres de ces dernières semaines
- Point d'étape sur la campagne de vote pour le projet de vélo-cargo pour un atelier de réparation itinérant
- Démarches pour l'atelier de réparation de vélos à Villeneuve-sur-Lot, et d'une antenne à Sainte-Livrade et Casseneuil
- Organisation du Savoir rouler à vélo, à Laroque-Timbaut
- Débat sur le modèle économique et l'attitude de l'association concernant le Savoir rouler à vélo
- Participation matinale au critérium du Mont Pujols et achats de support de communication
- Planning des prochains balades techniques
- Organisation des randos vélo et culture en Villeneuvois
- Réflexions sur les événements à organiser pour la Fête du vélo de Villeneuve (samedi 21 mai)

I — Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal du précédent CA.

II — Résumé des rencontres de ces dernières semaines

Adrien fait le point sur ses rencontres de ces dernières semaines.

Lycées et collègues

Lors de sa prospection pour le projet d'atelier de réparation de vélos itinérant, Adrien et Claude ont contacté les collègues et lycées.

Le principal de Gaston Carrère, cyclosporitif, nous a très bien reçu et compte mettre l'urne avec notre affiche. Nous avons parlé des problématiques de sécurité aux abords du collège, et échangé ensemble sur l'opportunité de mettre en sens unique l'avenue de la Prune d'Ente entre le collège > usine, car la situation est dangereuse lorsque les bus sont stationnés aux horaires d'entrée et de sortie d'école, et que la circulation à double sens se fait sur une seule voie (avec le virage). Il approuve l'idée d'Adrien de mise en double sens cyclable du chemin de Pascalet pour que les collégiens puissent venir vers Bellerive via le chemin de Pascalet, le souterrain sous le pont puis remonter sur le pont via la contre-allée. Cela suit les idées venues de la balade technique étudiée juste avant.

Le proviseur de Georges Leygues nous a également reçus, et nous a laissés mettre une affiche à la vie scolaire. Claude va voir pour faire la promotion en salle de profs, voire sur Pronote.

Claude est allé voir la principale du collège André Crochepierre. Elle n'est pas très pro-vélo visiblement. Celle d'Anatole France l'est beaucoup plus, très motivée par le projet ; Claude doit voir avec le foyer/la maison des collégiens, pour relais auprès de tous les collégiens !

Réunion avec Jean

Adrien a eu Jean la semaine passée ; de nombreux points ont été abordés, sur le modèle économique autour du SRAV, la Fête du vélo, l'atelier de réparation mobile, le futur local... Tout ceci est abordé dans les points suivants.

Réunion SRAV à l'école de Laroque

Gaston a représenté l'asso lundi 7 février à une réunion de préparation de la formation Savoir rouler à vélo organisée fin mars pour les 160 élèves de l'école de Laroque-Timbaut.

Il y avait tous les enseignants du primaire, le responsable des activités extrascolaires, ainsi que le conseiller pédagogique, le représentant de jeunesse et sports. Le projet scolaire concerne tous les élèves du primaire du cp au cm2 soit 116 enfants. L'organisation n'est pas encore finalisée, ce qui définira le nombre de vélos nécessaires, étant entendu que les parents seront sollicités pour fournir les vélos de leurs enfants, et qu'ils pourront être accompagnants. Il y aura trois niveaux d'exercice, deux dans l'enceinte de l'école et la troisième en situation réelle à l'extérieur.

Une journée de formation qui donnera droit à intervenir doit se tenir le 19 mars (voir plus bas).

Les activités "savoir rouler à vélo" pourront avoir lieu pendant le temps de classe, et aussi le temps périscolaire.

Les enseignants auront une formation spécifique le 5 mai.

Gaston a cru comprendre que, si nous intervenons pendant le temps scolaire dans l'enceinte de l'école, il n'y aurait pas besoin d'autorisation, à se faire repréciser.

III — Débat sur le modèle économique et l'attitude de l'association concernant le Savoir rouler à vélo

Lors de cette réunion, Jean a posé une question ouverte pour savoir quel est l'attitude de l'association vis-à-vis du Savoir Rouler à Vélo¹, pour savoir sur quoi la CAGV doit s'engager. Deux idées : est-ce que l'association veut prendre part à cela, auquel un emploi pourrait être financé par la CAGV et les collectivités, sur un modèle de subventions pérennes + prestations pour la maintenance de la flotte de vélos ; ou est-ce que la CAGV recrute un animateur ou une animatrice pour l'apprentissage du SRAV, et contractualise avec un vélociste ? La première option pourrait permettre à l'association d'avoir un employé, polyvalent, qui ferait de l'enseignement SRAV, mais aussi la maintenance de la flotte, voire de l'enseignement vélo-école adulte... ce qui formaliserait définitivement les relations entre l'association et la CAGV.

Quelle attitude doit-on avoir sur le SRAV ?

Gaston trouve que c'est du ressort de la CAGV. Les élus voteront-ils pour une subvention énorme (un emploi dédié!) à une jeune association comme la nôtre ? Gaston pense que les élus voteront plus facilement pour le recrutement d'un animateur SRAV, plutôt qu'un emploi dans l'association. À long terme, il va falloir que la CAGV s'équipe d'une personne-là. De plus, si on se met à facturer une prestation de réparations de vélos, on est professionnels, pas associatifs.

1 Le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est un programme de 2018 porté par le Ministère de l'Éducation nationale et des sports pour l'apprentissage en temps scolaire (ou périscolaire) de la conduite en vélo en ville, à la fois comment pédaler, garder l'équilibre... et aussi conduire en ville, l'objectif étant que les élèves en fin d'école primaire puissent aller en autonomie au collège en vélo. Il se décompose en trois blocs, pour une formation totale de **10 heures**, qui doit être validée par une balade en extérieur où les enfants prennent tour à tour la tête du cortège. L'enseignement requiert des personnes formées (enseignant, diplômés, bénévoles formés...) mais n'est pas suivie de financement par le Ministère, qui laisse ce programme à la charge des collectivités territoriales...

Francis doute du nombre de bénévoles que l'on peut avoir. Comment peut-on gérer l'atelier ? Il ne croit pas qu'on pourra tenir l'atelier avec des bénévoles, et trouve dommage que le vélo cargo reste alors dans un garage 90 % du temps. Adrien rappelle : on ne peut pas faire concurrence aux vélocistes, l'Agglo ne nous financera pas un poste pour faire de la réparation de vélos aux gens — et on perdrait le statut d'association désintéressée, nécessaire pour moult subventions. Faire payer la prestation à l'atelier (à part l'adhésion, pour des questions d'assurance), c'est être une entreprise : on est alors soumis à la TVA, aux impôts...

Adrien confirme que l'idée n'était pas d'employer quelqu'un dès cette année, mais d'avoir une idée de notre orientation. Lors de la réunion, Adrien a dit que c'était un gros sujet, et qu'il fallait nous laisser le temps d'avoir d'abord un local, puis des bénévoles, avant d'envisager un recrutement ou un modèle économique sur le SRAV.

À notre échelle, sans personne rémunérée, il est hors de question de contractualiser avec la CAGV pour la maintenance de la flotte de vélos : c'est une très grande responsabilité, et c'est potentiellement prenant. Il faut étudier également quelle fréquence est demandée : réviser les vélos une fois par an semble compliqué tant ils sont amenés à être utilisés durant l'année scolaire. Notre activité d'atelier d'auto-réparation va tourner avec des bénévoles, donc il est impossible pour nous de se fixer des objectifs, des délais...

Il peut être par contre être envisagé d'être partenaire des opérations SRAV, ponctuellement, car la FUB est la structure plutôt référente sur le SRAV (tourné cyclisme urbain que sportif). C'est ce qui va être le cas à Laroque, voire à Villeneuve (lire plus bas). Nous pouvons également nous former, et si des gens sont motivés, faire passer le brevet Initiateur Mobilité à Vélo (une des qualifications nécessaires pour l'enseignement du SRAV, organisé par la FUB, en Aquitaine par Vélo-Cité à Bordeaux) à des bénévoles, pour qu'ils puissent appuyer de l'enseignement SRAV — mais dans ce cas-là, de manière bénévole, ponctuelle, sur les envies de chacun, sans que cela soit un programme annuel sur toutes les écoles de la CAGV.

Bilan des premières discussions : pas chaud pour qu'on recrute quelqu'un. Attendre l'an prochain de voir si l'asso monte suffisamment en puissance pour que cela soit recommandable. À première vue, cela semblerait plus de la compétence CAGV..

VI — Organisation du Savoir rouler à vélo, à Laroque-Timbaut

Comme mentionné dans le précédent CA, nous avons été contacté pour participer au premier enseignement SRAV dans la CAGV, à Laroque-Timbaut. Les 160 élèves de l'école feront une formation SRAV sur les deux semaines du 28 mars au 8 avril, en intensif sur les blocs 1 et 2. La validation du bloc 3 se ferait en mai ou juin pour les élèves des classes CM1 & CM2. À la suite des premiers entretiens, nous ne pouvons pas participer à l'enseignement car pas diplômé. L'enseignement se fera par les enseignants de l'école de Laroque, et les conseillers départementaux sport de l'Inspection académique. Par contre nous avons suggéré de participer à la révision des vélos apportés en amont par les familles, pour contrôler qu'ils sont en état de marche pour la formation.

Adrien a eu M. Wallois au téléphone durant la semaine. Entretien très positif, M. Wallois est très intéressé par la possibilité de formation IMV avec la FUB. Un bon entretien pour se mettre au diapason sur le SRAV.

Il nous propose de participer à la journée de formation samedi 19 mars pour avoir l'agrément pour encadrer une balade cyclo. L'objectif étant alors pour nous de pouvoir encadrer les balades cyclo de validation du bloc 3 de compétence, en mai à Laroque, et à Villeneuve-sur-Lot (trajet Rogé -> centre-ville). C'est de l'encadrement, pas de l'apprentissage, mais c'est déjà un bon pas (et ils auront besoin d'un max de personnes). Un appel à bénévoles via l'infolettre a été lancé, sans succès. **Tout le CA y sera, plus Françoise.** Adrien doit inscrire Claude et Gaston.

Il était très content d'apprendre l'existence du brevet IMV auprès de la FUB, et nous incite beaucoup à avoir des bénévoles formés. Cela permettra de développer le SRAV dans les écoles. Modèle économique à étudier pour l'année prochaine, avec Jean Ballouhey, lui et le responsable sport de Villeneuve.

OK pour participer (avec parents?) à la révision/entretien des vélos apportés par des parents pour l'apprentissage du SRAV à Laroque fin mars. Si M. Penn est d'accord, pourquoi pas un samedi matin (26 mars) ? Tout le monde y sera.

IV – Retour sur le congrès de la FUB

Adrien a été le mois dernier au congrès de la FUB à Tours (37), avec Vélo-Cité Bordeaux. Très intéressant d'y participer, surtout en tant qu'asso rurale (et Adrien encore plus en tant que jeune!). Les ateliers, notamment sur le vélo en milieu rural, ne peuvent que nous pousser à avancer.

Pousser auprès du Département pour qu'on soit contacté vite, avant les projets : la présidente du Club des villes et territoires cyclables disait : « En milieu rural, le réseau cyclable est déjà sous nos yeux ! Il suffit de s'occuper des discontinuités, des maillons manquants. » Et c'est ça qu'il faut pousser !

L'Assemblée générale de la FUB aura lieu fin juin à Reims. L'AG du c aura lieu à Bourges, pendant le tour du Berry auquel réfléchit l'équipe des Randos vélo & culture.

V – Point d'étape sur la campagne de vote pour le projet de vélo-cargo pour un atelier de réparation itinérant

Constat : nous sommes et avons toujours été quatrième du canton, avec approximativement la moitié des votes du second. La progression est très linéaire pour tout le monde. En l'état actuel, notre projet ne serait pas sélectionné.

Ne pas être pessimiste : nous sommes les seuls à avoir misé et rencontré sur les collèges et lycées, dont profs, personnels et élèves seront plus enclins à voter pour notre projet que d'autres. Surtout, nous n'avons aucune idée de la teneur des votes papiers...

Contactez les médias pour un article. Adrien a eu fait une interview avec Virgin Radio 47, diffusion prévue mi-mars (dernière semaine de vote).

VII – Démarches pour l'atelier de réparation de vélos à Villeneuve-sur-Lot, et d'une antenne à Sainte-Livrade et Casseneuil

Adrien fait le résumé de ses dernières démarches pour l'obtention d'un local à Villeneuve, pour l'atelier de réparation de vélos.

En tractant pour le projet de vélo cargo, Adrien a fait la rencontre de charmantes personnes qui ont proposé des locaux, des bénévoles, voire avaient des idées d'atelier de réparation de vélo, en attente de concrétisation. Comme quoi, il suffit parfois de rencontres...

- Émilie Falconnier du Café Cantine (porté par l'association « Les bénévoles du 47 ») nous propose un garage que le Café Cantine a (qui sert de débarras pour l'instant) **juste en face de la voie verte, au niveau du parc François Mitterrand**. Superficie : pas très grand, 20 m² ?
- Hervé Ricard, du magasin bio de la rue Lakanal, nous propose également un garage que lui possède **rue de Coquard**, qui lui sert aussi. Superficie : inconnue.
- Arnaud Tarinville, du café associatif L'Art est public installé aux Haras, nous propose d'occuper **le garage qui est juste à côté du café, dans les haras nationaux !!** Un endroit absolument parfait pour un tel local.

Adrien a dans la foulée contacté Jean pour lui demander son avis. La CAGV n'est pas très partante pour que l'on s'installe dans les haras, car L'Art est public doit déménager sous peu (même si le déménagement se fait attendre) et les haras ont vocation à être transformé, avec un projet soit dédié à la santé (grande maison de santé de Villeneuve-sur-Lot?), soit à la culture. Adrien suppose que l'Agglo ne voudrait pas alors retrouver la situation d'il y a deux ans avec L'Art est public, installé là temporairement et où l'Agglo doit de sa poche emménager des locaux pour que le café déménage ailleurs, vu son succès... Comprendre : ne pas se faire des portes !

Cependant, comme évoqué plusieurs fois, les Haras nationaux seraient absolument l'endroit parfait pour nous : un atelier de vélos devant le parc piéton (pour essayer les vélos réparés), en plein centre-ville, rive gauche qui plus est, permettant la redynamisation du centre-ville. Une maison du vélo ici aurait de la gueule. Adrien va tenter de creuser cette idée...

En attendant donc, Adrien étudie l'option avec le Café cantine. Émilie a fait la demande de financement via la Politique de la Ville pour nous (car c'était ric-rac niveau temps) afin de se faire financer une partie du loyer (payé par l'asso « Les bénévoles du 47 »). On pourrait donc occuper leur garage, ce qui n'est pas optimal mais permettra de démarrer l'atelier de réparation de vélos, de manière non officielle. Claude va lancer le programme de récupération de vélos auprès des déchetteries. Il est tout à fait juste d'imaginer que nous pourrions nous servir des trois garages pour le stockage de vélos, d'autant plus qu'ils sont tous proches.

Tout cela sera étudié plus en détails avec les personnes concernées fin mars — tout le monde dans l'asso est focalisé pour l'instant sur le vote pour le budget participatif.

Parallèlement, si notre projet de vélo cargo n'est pas sélectionné, il faudra que l'on ait des antennes d'atelier de réparation de vélos dans les autres communes, d'une manière ou d'une autre. Gaston et Adrien pensent que l'on pourrait se le faire financer d'une autre façon, surtout vu le faible coût du projet (6 000 € si on ne compte pas les outils, le barnum...) : subventions des villes, CAGV, Département, État..., ainsi que souscription.

Pour rappel, le Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot, M. Pudal, nous avait dit que l'on pourrait occuper un local municipal, soit sur la place Castelvielh, soit un couloir des Micro-folies, mais c'était pour le stockage de vélos en cours de réparation grâce à l'atelier mobile. Quid sans l'atelier mobile ?

À Casseneuil, nous pourrions envisager un partenariat avec l'association ABRIS, qui occupe un local (derrière l'ancienne poste) prêté par la mairie, un petit jardin... et ne demande qu'à avoir des occupations ! On pourrait tout à fait imaginer utiliser une petite salle comme lieu pour stocker les vélos en attente de réparation.

L'un des problèmes de tout cela, est que sans atelier mobile cela requiert de nombreux outils, pieds d'atelier... tout ça pour une utilisation très peu fréquente. Un brin d'optimisme pourrait prêter à dire qu'une fois l'atelier mis en place, des gens pourraient aider, et peut-être que les ateliers deviendraient alors *autonomes*, avec leurs propres équipes de bénévoles, calendriers... d'où l'intérêt des collaborations avec d'autres assos.

VIII — Autres dispositions

La prochaine balade technique portera sur le projet de **remblas**, et la concertation à venir au printemps sur les boulevards, notamment le boulevard Georges Leygues, de Villeneuve-sur-Lot. Date à confirmer : le 29 mars, 15 h. Jean sera là, Adrien doit appeler le cabinet du maire pour voir si quelqu'un ne souhaite pas se déplacer — c'est l'équipe municipale qui gère ce projet.

Les randos vélo et culture continuent, Francis a envoyé le programme de mars à Adrien, qui l'a mis sur le site.

La ville de Villeneuve compte organiser une Fête du vélo, gérée par l'équipe événementielle de la ville. Nous serons évidemment de la partie. Date pour l'instant prévue : le 22 mai. À suivre.

Politique associative du 47 et de l'État, réunion à Saint-Antoine-de-Ficalba le 16 mars à 18 h, téléphoner au 0553694373. Francis et Françoise y seront.

Nous discuterons de la participation à la matinée du critérium de Mont-Pujols, durant le prochain CA.

La réunion se termine à 18 h.

Prochain CA **le 26 mars vers midi, entre l'atelier diagnostic de vélos à Laroque-Timbaut et la balade technique à Villeneuve.**